

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

068-226800019-20180914-0000019396-DE

Acte certifié exécutoire

Envoi : 17/09/2018

Réception par le Préfet : 17/09/2018

Publication : 21/09/2018



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

Extrait des délibérations de la Commission permanente

N° CP-2018-8-11-3

Séance du vendredi 14 septembre
2018

ORGANISATION D'UNE MISSION D'ETUDE A BRUXELLES LES 9 ET 10 OCTOBRE 2018

Présidence de : M. Rémy WITH

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BIHL, Mme BOHN, M. COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, M. JANDER, Mmes JENN, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, M. VOGT.

EXCUSES AVEC PROCURATION :

M. HEMEDINGER donne procuration à Mme DIETRICH.
Mme KLINKERT, Présidente du Conseil départemental, donne procuration à M. WITH.
M. MUNCK donne procuration à Mme BOHN.
Mme RAPP donne procuration à M. COUCHOT.
M. STRAUMANN donne procuration à M. BIHL.

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2017-4-12-3 du 1^{er} septembre 2017 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2017-7-11-1 du 21 décembre 2017 relative à la politique de l'action transfrontalière, européenne, internationale et de la promotion du bilinguisme,
- VU la convention cadre de partenariat pour les activités du Bureau Europe Grand Est à Bruxelles 2018-2019-2020 en date du 29 juillet 2018,
- VU le règlement financier départemental,
- VU l'avis favorable de la Commission Actions, Relations Internationales et Promotion du Bilinguisme lors de sa réunion du 6 juillet 2018,
- VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve le déplacement d'une délégation de conseillers et d'agents départementaux à Bruxelles les 9 et 10 octobre 2018 afin de mieux appréhender le rôle du Bureau Europe Grand Est ainsi que le fonctionnement des institutions européennes et d'échanger sur les thèmes de travail prioritaires du Conseil départemental du Haut-Rhin en termes de politique européenne.
- Approuve la composition de la délégation comme suit :
 - Madame la Présidente Brigitte KLINKERT,
 - Monsieur Daniel ADRIAN, Président de la commission « Actions, Relations Internationales et Promotion du Bilinguisme »,
 - Madame Pascale SCHMIDIGER, Vice-Présidente de cette commission,
 - Monsieur Maurice TUBUL, Directeur général des services,
 - Monsieur Pierre JACUBOWICZ, conseiller de la Présidente,
 - Madame Dominique LANGENBACH, directrice Europe Attractivité et Aménagement.
- Décide qu'en cas de désistement, un élu pourra se faire remplacer par un autre élu et un agent par un autre, dans la limite du nombre de places prévu initialement.
- Autorise la prise en charge par le budget départemental 2018 des frais générés par cette action, évalués à 4 800 €.
- Les crédits nécessaires seront prélevés sur les lignes suivantes du budget départemental 2018 :
 - 2 400 € pour les frais de déplacement et d'hébergement des élus sur le chapitre 65, fonction 021, nature 6532, programme 3276, service 029 du budget départemental 2018.
 - 2 400 € pour les frais de déplacement et d'hébergement des agents du Département sur le programme J613/32262, chapitre 011, fonction 0201, nature 6251, numéro d'opération 54376, ligne d'imputation n°1 du budget départemental 2018.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité